REVUE DE PRESSE N°024 DU SAMEDI 01 FEVRIER 2025

La situation sécuritaire et humanitaire désastreuse dans le Nord-Kivu, plus précisément dans la ville de Goma son chef-lieu reste toujours d'actualité. Les médias en ligne exploité par notre rédaction les démontrent.

Ouvrons le bal avec mediacongo.net qui rapporte : **« Effort de guerre : Félix Tshisekedi prend des mesures drastiques »**. Le Chef de l'Etat a pris cette décision, lors de la 30e session du Conseil des ministres, ce vendredi 31 janvier. Selon ce média, le Président de la République a ordonné la suspension des missions et évacuations sanitaires à l'étranger non essentielles, une décision visant à rediriger les ressources vers les priorités nationales. Il a également décidé de suspendre, pour une période de 12 mois, les augmentations salariales, les corrections de grade, ainsi que les mécanisations des agents publics de l'État, à l'exception des militaires et policiers, en raison des circonstances exceptionnelles liées à la guerre en cours. En outre, poursuit médiacongo, le Président a demandé au gouvernement et à son cabinet de soumettre, dans un délai de 72 heures, des propositions concrètes visant à réduire le train de vie des institutions.

De son côté, SUNEWS informe qu'une évaluation menée par l'OMS et ses partenaires, en collaboration avec le gouvernement, révèle que **''700 personnes ont été tuées et 2.800 blessées''** lors des combats opposant les FARDC aux terroristes du M23 dans la ville de Goma entre le 26 et le 30 janvier. Le porte-parole de l'ONU, Stéphane Dujarric, cite cette source, affirme que ces chiffres devraient augmenter dans les jours à venir. Il a rappelé que le manque de médicaments, d'équipements et de personnel soignant met en péril la prise en charge des blessés et augmente le risque de pertes humaines. De son côté, le PAM signale que les réserves de nourriture et d'eau s'épuisent à Goma et dans les zones environnantes, rapporte ce média.

Dans le même registre, ACTUALITE.CD signale que **16 soldats de la SADC tués, plus de 70 blessés dans les combats**. La SADC a réitéré son engagement constant en faveur de la paix et de la sécurité en République démocratique du Congo, malgré la perte de seize soldats et plus de soixante-dix blessés au sein de sa Mission de la SADC en RDC (SAMIDRC). Réunis à Harare, au Zimbabwe, lors d'un sommet extraordinaire, les dirigeants régionaux ont souligné l'urgence d'une réévaluation de leur réponse collective face à la détérioration de la situation sécuritaire à l'est du pays.

INFOS.cd fait savoir que le général-major Evariste Kakule Somo a officiellement pris ses fonctions en tant que gouverneur du Nord-Kivu lors d'une cérémonie qui s'est tenue à Beni, ce vendredi 31 janvier 2025. Lors d'une rencontre avec des responsables militaires et des représentants d'entités décentralisées, le nouveau gouverneur a annoncé le transfert provisoire du siège provincial de Goma à Beni. Cette décision fait suite à la prise de la ville de Goma par les terroristes du M23, soutenus par le Rwanda. Le général Somo espère pouvoir récupérer le siège administratif dans un avenir proche et utilisera temporairement l'hôtel de ville comme bureau.

Toujours avec la situation sécuritaire dans l'Est du pays, OKAPI.NET écrit qu'une opération d'enregistrement de volontaires prêts à combattre le M23 a commencé ce vendredi 31 janvier à Bukavu. Selon ce média, des milliers de jeunes ont répondu présents. Beaucoup se disent prêts à rejoindre les Wazalendo afin, disent-ils, de défendre le pays face à l'agression rwandaise sous couvert du M23. Les jeunes volontaires qui s'enrôlent suivront une formation accélérée avant d'être envoyés sur la ligne de front. L'enrôlement de ces jeunes se fait alors que les combats se poursuivent dans le territoire de Kalehe, où l'armée congolaise tente de stopper l'avancée des rebelles.

Pour terminer, ACTU7CD titre : **« Les biens confisqués dans le procès Nangaa désormais attribués à certains services du ministère de la Justice ».** Dans un communiqué daté du 30 janvier, dont copie est parvenue à ce média, le ministre d'État, ministre de la Justice Constant Mutamba indique que les biens confisqués dans le cadre du procès Corneille Nangaa et consorts sont désormais confiés à certains services du ministère de la justice, de la justice civile et de la justice militaire. Le ministre Mutamba souligne également que les titres de ces propriétés seront convertis par les services compétents du ministère des Affaires Foncières.